

Compte Rendu de l'audio-conférence du 02/11/2020 – DDFIP01

Vos élus CFDT-CFTC : **Frédéric SCHMITTER** (Titulaire) cftc.dgfiip.01@gmail.com
Laetitia ALLEGRE (Suppléante) laetitia.allegre@dgfiip.finances.gouv.fr
Claire DESGOUTTE (Experte) claire.desgoutte@dgfiip.finances.gouv.fr

Point d'actualité Covid-19 : le Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Ain a fait un point de situation sur les personnels touchés par la Covid. A ce jour, 107 cas signalés dont 35 positifs. 2 signalements sur le SIP de Bourg ce matin, 1 sur la TPM. Le Directeur rappelle que les conseils de distanciation concernent aussi la vie privée. Les précautions prises en milieu professionnel ou dans les commerces peuvent être réduits à néant dans la sphère relationnelle ou familiale. Il est conscient que c'est une période difficile pour tout le monde, compliquée à gérer au travail comme chez soi et demande à tous de rester prudents au niveau personnel et collectif. Le Directeur précise également que s'il ne communique pas toujours rapidement sur certains sujets c'est qu'il ne souhaite le faire qu'avec des informations fiables. Les « on dits » ne font pas partie de son mode de fonctionnement.

Un référent « Covid » a été nommé : il s'agit de Gérard Chavy, chargé de prévention à la DDFIP.

Vigipirate : le département de l'Ain est en « rouge ». A ce titre, le DDFIP souhaite revoir les horaires de fermeture des grilles des services à la tombée de la nuit et faire vérifier que les normes de sécurité sont bien appliquées. Les besoins éventuels de réparation (serrures, fermetures,...) sont à faire remonter à la Direction.

Questions posées au DDFIP par les participants :

- **Il semble manquer encore des protections dans certains services (plexiglas) ?**
Réponse : si tel était le cas il faut que les Chefs de services le signalent immédiatement.
- **Vigiles pour filtrer les entrées ?**
Réponse : pas prévu pour l'instant.
- **Le maintien d'un accueil présentiel est-il raisonnable ?**
Réponse : il s'agit d'accueil sur RDV uniquement. Le contre-appel doit limiter voir éviter le RDV présentiel.
- **La Direction connaît-elle les réorganisations de services ?**
Réponse : les Chefs de services sont les mieux placés pour organiser au mieux leurs équipes. Cependant, toute réorganisation doit être validée par la Direction.
- **Télétravail, quel taux pour ce nouveau confinement ?**
Réponse : certains agents ont effectivement mal vécu le télétravail à 100%. Cette fois, même si le télétravail devient la norme (directive ministérielle) on s'oriente plutôt vers une adaptation de chaque situation en fonction des besoins des services et des agents, pour éviter un présentiel trop important et le stress du 100%.
- **Télétravail et accueil ?**
Réponse : il est nécessaire que la charge d'accueil soit justement répartie. Les agents en télétravail vont être équipés de téléphones mobiles pour être dans la boucle de l'accueil téléphonique. Celui-ci ne sera donc plus pris en charge par les seuls agents en présentiel.

CFTC Finances Publiques

Le Secrétaire Départemental
Frédéric SCHMITTER

DDFiP de l'Ain
11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex
Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05
frederic.schmitter@dgfiip.finances.gouv.fr

Section Locale CFTC Finances Publiques
Bureau 071 (RDC bât DDT)
situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05
cftc.dgfiip.01@gmail.com

- **Afflux de personnes aux guichets ?**

Réponse : la règle est l'ouverture des guichets sur RDV. Cependant, si la situation des effectifs de certains services venait à être tendue, la Direction n'hésitera pas à fermer l'accueil des services concernés. Les usagers sont invités à prendre rendez-vous ou à contacter nos services par courriel ou téléphone.

- **Accueils de proximité ?**

Réponse : les EFS et MFS restent ouverts et donc nous serons présents mais avec un filtrage (contre-appel) pour éviter aux usagers de se déplacer. Nous allons donc probablement anticiper la réduction de « voilure ». Le Directeur doit rencontrer la Préfète aujourd'hui, notamment à ce sujet.

- **Point sanitaire : gel, désinfectants, ménage,... ?**

Réponse : nous n'avons aucun problème de stock : 223 litres de gel, 25250 masques, 168 litres de nettoyant désinfectant de surface. Les Chefs de services sont invités à ne pas attendre la rupture pour demander un réapprovisionnement. Le ménage se fait normalement, selon les règles en vigueur.

- **Restauration : paniers repas, défraiement,... ?**

Réponse : la DG n'a pas encore pris position sur le défraiement. Cela a suscité des clivages entre agents lors du 1^{er} confinement. Quand c'est possible, il est envisagé des accords avec des restaurateurs pour des paniers repas à emporter à prix conventionnés. Les services sont invités à faire remonter leurs besoins et suggestions.

- **Agents vulnérables non télétravailleurs ?**

Réponse : les ASA sont toujours d'actualité mais ciblées sur les agents dont la situation le nécessite absolument. La Direction décide au cas par cas.

- **Point matériel pour télétravail ?**

Réponse : à ce jour, 206 PC portables et « tiny » sont déployés. 30 supplémentaires sont en cours de paramétrage à la CID. Une 3^e attribution est attendue mais la DG procède à une harmonisation des DDFIP pour que la cible des 30% minimum d'agents équipés soit atteinte partout. La DDFIP de l'Ain étant en avance sur le sujet, elle subit donc un frein temporairement. La Direction fait néanmoins le maximum avec les stocks existants.

- **Horaires de rentrée scolaire ?**

Réponse : les Chefs de service ont toute latitude pour accorder des facilités aux agents ayant des enfants concernés.

Rappelez-vous : vie professionnelle, vie privée, vous protéger c'est protéger les autres.

Vos élus CFTC-CFDT sont à votre disposition, n'hésitez pas à prendre contact en cas de besoin.



CFTC Finances Publiques

Le Secrétaire Départemental

Frédéric SCHMITTER

DDFIP de l'Ain

11, Bd Mal Leclerc – 01012 Bourg en Bresse Cedex

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

frederic.schmitter@dgfip.finances.gouv.fr

Section Locale CFTC Finances Publiques

Bureau 071 (RDC bât DDT)

situé au 23 rue Bourgmayer à Bourg-en-Bresse

Tel : 04 74 14 18 73 ou 06 82 04 45 05

cftc.dgfip.01@gmail.com